Tel.: 0596 55 00 96 | www.ville-bellefontaine.fr | mairie@ville-bellefontaine.fr | Place Simon Charles-Francois 97222 Bellefontaine



CrÃ"che Communale

Description

Missions et objectifs généraux

La CrÃ"che Communale de Bellefontaine est une structure de 40 places accueille collectivement et

dans des conditions optimales les enfants âgés de 2 mois ½ Ã 4 ans. Lâ??encadrement se fait par des professionnels qualifiés, qui assurent le bien-être, la santé, la sécurité et le développement des enfants.

Activités

La CrÃ"che Communale de Bellefontaine propose trois types dâ??accueil :

- Lâ??accueil régulier à temps complet,
- Lâ??accueil régulier à temps partiel,
- Lâ??accueil dâ??urgence.

Contacts du service

CrÃ"che Communale de Bellefontaine

Rue Mgr Varin de la BruneliÃ"re 97222 BELLEFONTAINE 0596 73 63 68 0596 55 07 32 creche@ville-bellefontaine.fr

Tel.: 0596 55 00 96 | www.ville-bellefontaine.fr | mairie@ville-bellefontaine.fr | Place Simon Charles-Francois 97222 Bellefontaine

Directrice: Stéphanie MARTEL

0696 86 36 61 s.martel@ville-bellefontaine.fr

Horaires dâ??ouverture au public

Les enfants sont accueillis, de septembre à juillet, tous les jours de 06h30 Ã 17h30 sauf les week-ends et jours fériés.

7 à 8 semaines de fermetures annuelles sont prévues suivant un calendrier établi à lâ??avance et communiqué aux familles (carnaval, août et NoëI). Il est possible que la crÃ"che soit fermée sur décision de Mr le Maire pour des raisons particuliÃ"res (épidémie, risque météorologique, journée de concertationâ?!)

Demande dâ??inscription et admission

La demande dâ??inscription dâ??un enfant est formulée par lâ??un des deux parents exerçant lâ??autorité parentale.

Elle est adressée au Maire et transmise soit au secrétariat général de la mairie ou directement auprÃ"s de la directrice de lâ??établissement.

Les dossiers de demande dâ??inscription sont examinés par la directrice et lâ??élu délégué A la petite enfance avec une attention particuliA re afin de proposer une rA ponse adaptA e A chaque demande en fonction des disponibilités de la structure.

Les places sont attribuées en fonctions des critÃ"res suivants :

- Date de demande R©sidence principale sur la commune de Bellefontaine,
- Activité professionnelle du ou des parent(s),
- Situation sociale particuliÃ"re (enfance en danger, jeunes parentsâ?!).

Les familles re§oivent par courriel la d©cision dâ??admission ou de refus dâ??admission.

En cas dâ??admission : le courrier précise la date dâ??entrée de lâ??enfant. Les familles doivent confirmer cette admission dans un délai de 15 jours.

En cas de de refus dâ??admission : les familles confirment leur désir dâ??être placées sur la liste dâ??attente. Le dossier est conservé et réétudié lors dâ??une prochaine commission.

Documents pour lâ??inscription:

Liste complĂ te des pià ces à fournir : TÃ CIÃ charger le document

Fiche de Pré-inscription : TéIécharger le document





Rà glement de fonctionnement : Tà Clà Charger le document

